



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°3 – Février 2017

Bonjour à tous !

Quelques informations de l'ARRA et des travaux en cours...

Rendez-vous le 4 mars pour nos prochaines assemblées !

Le 4 mars 2017 : un moment important pour l'ARRA

Comme nous vous l'avions annoncé dans la dernière lettre d'informations et lors des dernières réunions territoriales, nous nous réunirons en assemblées générales le 4 mars à la Maison d'Enfants à Caractère Social de Narbonne.

Lors de cette journée, l'Assemblée générale de l'ARRA se réunira en format extraordinaire pour examiner le projet de fusion-absorption de la FRANC-LR par l'ARRA.

Retrouvez le courrier cosigné par la Présidente de l'ARRA et le Président de la FRANC-LR présentant les motivations et le processus de cette fusion ainsi que le projet de traité de fusion : <http://radios-arra.fr/fusion-absorption-de-la-franc-lr-par-larra/>

Le programme du 4 mars :

10H – Accueil

10H30 – Réunion sur l'appel à fréquence FM sur le territoire ex-Midi-Pyrénées (pour les radios concernées)

ou

10H30 – Assemblées générales de la FRANC-LR (pour les radios concernées)

12H – Repas

13H30 – Assemblée générale ordinaire ARRA
(Bilan moral, Bilan d'activités, Bilan comptable)

14H30 – Assemblée générale extraordinaire ARRA
(Fusion-absorption)

15H – Assemblée générale ordinaire ARRA
(Désignations, Budget, Cotisations, Points d'actualités et Perspectives)

17H – Fin

Les repas seront pris en charge par l'ARRA et la FRANC-LR.

Il est important que vous soyez présents à cette assemblée car les règles de quorum imposent deux tiers des radios présentes physiquement lors de la réunion !

On compte sur vous !!!

Cette assemblée sera aussi l'occasion de vous remettre les attestations FSER concernant des projets réalisés dans le cadre de l'ARRA (convention Montpellier, projet Lozère Nouvelle Vie, Journée Mondiale de la radio 2016, inauguration du local...) et permettra aux radios menant des projets en commun d'échanger aussi leur documents et signatures ! Pensez à prendre vos tampons si besoin !!

Animation fédérale

Sans attendre la fusion, la FRANC-LR et l'ARRA ont conclu une convention de mise à disposition de l'animateur fédéral qui travaille désormais à l'échelle de ce nouveau territoire.

Vous pouvez contacter Michaël CHERPE avec l'adresse mail : animateur@radios-arra.fr ou au téléphone : 04 67 81 08 96 – 06 51 55 88 16.

Il est basé à Montpellier dans le local fédéral du 121 Avenue de Boirargues.



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°3 – Février 2017

Convention avec la Région Occitanie

A ce jour nous attendons toujours des arbitrages de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Face au décalage du calendrier qui risque de pénaliser la mise en place d'un programme d'actions en 2017 et par conséquent le dynamisme fédéral, la Présidente de l'ARRA a adressé un courrier à Carole Delga, Présidente de la Région.

Ce courrier a réaffirmé notre souhait de voir un partenariat avec la Région autour de trois axes :

- l'accès à des subventions d'investissement pour les radios qui portent un projet dans ce domaine (suivant le cadre des aides du FSER pour l'équipement)
- une subvention directe aux radios en appui à leur programmation avec à la fois un socle fixe permettant d'assurer pour tous un forfait garant de la liberté d'expression et de la sécurisation de l'emploi dans nos radios mais apportant également une part sélective en réponse aux souhaits de la Région en appuyant cette sélectivité sur les points du FSER
- la mise en place d'un programme d'actions de production et de diffusion dans le cadre des politiques culturelles mais aussi au-delà.

Les délégués territoriaux de l'ARRA relaieront ce courrier dans les jours à venir auprès des élus régionaux de chaque territoire.

Nous ferons le point avec vous lors de l'assemblée sur les avancées éventuelles et sur les actions pouvant être mises en œuvre.

FSER

Le dossier est en ligne :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Audiovisuel/Fonds-de-soutien-a-l-expression-radiophonique>

Nombreux d'entre vous ont pu assister aux rencontres organisées dans chaque UT sur le dossier FSER.

Voici un rappel de quelques conseils :

- bien sélectionner en équipe les actions à valoriser : elles doivent apporter une dimension supplémentaire aux actions quotidiennes de la radio et les répartir dans les différents critères.
- chaque action doit être produite et diffusée par la radio.
- le contenu de chaque action doit être expliqué afin de faire comprendre quelle a été l'implication de la radio et la durée de l'action
- les pièces justificatives doivent être complètes et si possible expliciter en détail l'action réalisée.

La dernière commission pour la subvention sélective des dossiers 2016 (portant sur les actions de 2015) aura lieu le 28 février. Nous pourrons ensuite vous communiquer la valeur du point et vous recevrez votre notification d'aide sélective.

Bon courage à tous !

**Du côté du site internet
de l'ARRA :**
radios-arra.fr

ENTRE RADIOS...

Pour proposer des éléments
pour la rubrique « entre radios »
du site internet

OFFRE D'EMPLOIS

Pour proposer une offre d'emplois :
répondez au questionnaire -
<https://goo.gl/forms/tnK60vi2dVxDZhcV1>

CV'TEQUE

Transmettre un CV :
communication@radios-arra.fr

ECHANGE D'EMISSIONS

Pour proposer un échange
d'émission :
répondez au questionnaire -
<https://goo.gl/forms/z8hm6fWMRTEpd6RP2>

Lettre d'informations régionale de l'ARRA
Assemblée Régionale des Radios Associatives
d'Occitanie // Pyrénées – Méditerranée
communication@radios-arra.fr



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°3 – Février 2017

En bref !



Des **réunions** ont été organisées dans les **unités territoriales** entre novembre et février. A l'ordre du jour un temps d'information et d'échange sur le FSER.



Le 6 février, une **rencontre** a eu lieu à Alès (dans les locaux de Radio Grille Ouverte) avec **Nelly Frontanau**, conseillère régionale membre de la commission Culture et Patrimoine, les services de la Région et une délégation de l'ARRA.

Du 10 au 12 février, le **groupe de pilotage** de l'ARRA s'est réuni à Florac en Lozère. Ce séminaire de travail a permis d'aborder de nombreux sujets dont nous vous parlerons lors des assemblées du 4 mars. Après un premier séminaire en septembre à Luz Saint Sauveur, cette deuxième rencontre acte un fonctionnement du groupe de pilotage propice au débat et à la co-construction. Pour la vie courante de la fédération le groupe de pilotage se réunit également mensuellement en visioconférence pour faciliter le travail malgré les distances.





Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°3 – Février 2017

Le groupe de travail Ressources Humaines

de l'ARRA s'est réuni à trois reprises depuis le mois d'octobre 2016. Il s'est fixé les objectifs suivants :

1/ Se mettre en situation de pouvoir conseiller, accompagner les radios de notre fédération pour tout ce qui concerne les questions liées aux ressources humaines.

2/ Mettre en place une sorte d'observatoire des ressources humaines dans les radios de notre région afin d'avoir une meilleure vision globale sur la question de l'emploi.

Pour l'instant nous souhaitons nous concentrer sur l'objectif numéro 1 et mettre en place une « boîte à outils Ressources Humaines » disponible au moins sur notre site internet (et peut-être sous une autre forme). Cette boîte à outils se veut avant une aide à la réflexion pour les radios pour toutes les questions liées à leurs emplois : recrutements, salaires, formation professionnelles, départs des salariés, questions sociales, etc...

La prochaine réunion du groupe de travail qui aura lieu le 1er mars sera consacrée à la construction de l'architecture de notre boîte à outils. Ce travail sera présenté aux membres de l'ARRA lors de l'Assemblée Générale du 4 mars 2017.

Contact du groupe de travail :

Marie-Hélène Dupy
rh@radios-arra.fr

COREPS

Marie-Hélène Dupy (déléguée unité territoriale Aveyron – Lozère – Tarn et pilote RH) est désormais la représentante de l'ARRA auprès du COREPS : comité régional des professions du spectacle. C'est l'instance de dialogue social régionale du secteur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Mouvement Associatif

Suzanne Tafani (vice-présidente de l'unité territoriale Haute-Garonne) et Dominique Afonso (vice-président de l'unité territoriale Gers – Hautes-Pyrénées) siègent dans les instances du Mouvement Associatif. Félicitations à Dominique qui en a été élu secrétaire !

Le Mouvement Associatif rassemble les têtes de réseau associatifs en région et est un lieu de lobbying, de réseau et de représentation du secteur associatif important pour nos radios.

Appel à candidatures FM

Suite à la révision du plan de fréquence en FM du territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées, un appel à candidature va être lancé très prochainement.

Une réunion technique sera donc organisée le 4 mars avant les assemblées générales de l'ARRA.

L'ARRA est mobilisée sur ce dossier notamment au travers de l'accompagnement des travaux qui ont eu lieu sur le plan de fréquences. Un courrier a été adressé ces derniers jours au CSA pour défendre la place des radios associatives dans un appel où le service public utilise son droit de réservation prioritaire dans de très importantes proportions et où la bascule de radio A en radio B semble acceptée sans difficulté.

Radio Numérique Terrestre

Au cours de certaines réunions territoriales une présentation a été faite sur la RNT (Radio Numérique Terrestre) et sur l'expérimentation que pourrait conduire l'ARRA.

Contact :

Jean-Marc Courrèges-Cénac
frequences@radios-arra.fr

À noter dans votre agenda !

19 & 20 MAI 2017 : CONGRES DE LA CNRA

Vendredi 19 mai au Palais du Luxembourg (Sénat)

Samedi 20 mai au Campus E-ARTSUP / IONIS Group (Paris 11)